



Volonté Fermeté Responsabilité

PROGRAMME DE LA LISTE « CONSTRUISONS LA GUYANE »



Joëlle PREVOT-MADERE
Chef d'entreprise



Daniel LEVEILLE
Professeur



Isabelle HIDAIR
Anthropologue



Ilona BANNIS
Enseignante



Bernard LOE-MIE
Professeur



Valérie LAM-TOU-KAI
Fonctionnaire de la Poste



Laurent LIE KON WA
Chef d'entreprise



Serge FELIX
Chef d'agence d'agence EDF



Germaine GALIMA
Infirmière



Néméo DAMAS
Salarié BNP



Georges PAULILLAC
Cadre IEDOM



Suzette POLYDORE
Secrétaire Administrative



Jacsonn TROFORT
Salarié privé



Rosange FIRMIN
Conseillère Pédagogique



Alex TIEN-LONG
Fonctionnaire municipal



Dominique CASTELLA
Directeur d'entreprise



Marie-Louise GENESTIE
Cadre AFD



Georges AMARANTHE
Salarié hospitalier



Jocelyn MEDAILLE
Directeur d'entreprise



Tria Rosine LY
Aide puéricultrice



Jérôme GAY
Avocat



André ADELAIDE
Fonctionnaire municipal



Gladys HILDEVERT
Jeune demandeur d'emploi



Monique NEYRAT
Chef d'entreprise



Marcelin DUPUITS
Exploitant agricole



Barthélemy MATHURIN
Retraité militaire



Melissa LALOUPE
Etudiante en apprentissage



Imnan SAMAROO
Patron pêcheur



Cadrina AWASAJ
Auxiliaire de vie sociale



Thélène SAIBOU
Salarié privé



Séverine MATHURIN
Salarié dans l'immobilier



Jane PATIENT
Retraîtée enseignante



Christiane JEAN-ELIE
Retraîtée cadre AIR FRANCE

Conduite par

Joëlle PREVOT-MADERE

ELECTIONS REGIONALES du 14 et 21 MARS 2010



La liste **VFR-CONSTRUISONS LA GUYANE** présente un projet politique qui s'appuie sur 3 grands axes :

- Des orientations stratégiques nées d'un constat de **PAUPERISATION CROISSANTE** d'une partie de plus en plus importante de la population (le « décrochage ») et de non prise en compte du développement économique de la Guyane comme facteur de progrès et de cohésion sociale.
- **DES ACTIONS PRIORITAIRES A EFFET RAPIDE** pour engager le redressement de cette situation délétère et porteuse de troubles et de conflits sociaux à un horizon dramatiquement proche.
- **L'ENGAGEMENT DES NEGOCIATIONS AVEC L'ETAT ET LA PREPARATION DE LA NOUVELLE COLLECTIVITE**, en termes de représentativité territoriale, de mode de scrutin, de compétences transférées, d'organisation des services et d'acquisition de compétences nécessaires par leurs agents.

Orientations stratégiques

LE « DECROCHAGE » que nous dénonçons est mis en évidence par toutes les analyses économiques¹. Il se traduit par **un paradoxe : CROISSANCE DE LA « RICHESSE GLOBALE » DU PAYS** (PIB a +3,9% annuels sur longue période), mais **APPAUVRISEMENT D'UNE PARTIE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DE LA POPULATION**.

¹ Notamment celles de l'INSEE, de l'IEDOM et de l'AFD dans l'ouvrage : « Guyane, un développement sous contraintes ».

Il a pour conséquence **UN PIB PAR HABITANT DESORMAIS INFERIEUR A LA MOITIE DE CELUI DE L'HEXAGONE** (alors qu'il en représentait encore plus de 65 % il y a 15 ans !).

Très concrètement, le décrochage relègue **SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE 1 GUYANAIS SUR 4**, et l'on a observé que **L'ECART ENTRE LES REVENUS DES 20 % DE MENAGES LES PLUS RICHES ET CEUX DES 20 % DES MENAGES LES MOINS FAVORISES** se creuse. Il est désormais 2 fois plus important que dans l'Hexagone.

L'augmentation du PIB reste donc loin derrière celle de la population, dont une partie croissante **RESTE AU BORD DE LA ROUTE ET SE FRAGILISE DANGEREUSEMENT**.

LOIN DE LA THEORIE DU « RATTRAPAGE » prônée ici et adoptée sans plus de réflexion là² on constate donc un décrochage dont les causes vont aggraver encore plus le phénomène dans les années qui viennent.

Les causes majeures sont doubles : UN MODELE ECONOMIQUE BASE PRINCIPALEMENT SUR LE SECTEUR PUBLIC ET SUR LE SPATIAL s'additionnant à UNE EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE.

Secteur public et secteur spatial sont saturés, **ILS NE CREERONT PLUS D'EMPLOIS EN NOMBRES**, alors que la population continue à doubler tous les 15 ans.

² Les vieilles lunes d'un « plan Marshall », des « dispositifs d'accompagnement spécifique et temporaire », des « plans exceptionnels d'investissements », etc.

Ce décrochage se mesure malheureusement aussi dans les autres aspects de ce qui constitue le Développement Humain :

- LA SANTE, qui combine accès aux soins, alimentation saine, logements décents ;
- LE NIVEAU D'EDUCATION ET DES SAVOIRS.

La liste **VFR-CONSTRUISONS LA GUYANE** propose **L'ENGAGEMENT DANS UN AUTRE MODELE DE DEVELOPPEMENT**,

- qui **FAVORISE LES PRODUCTIONS ENDOGENES** ;
- qui **MAITRISE LES COUTS, FAVORISER LA MODERATION DES PRIX ET AUGMENTE LE POUVOIR D'ACHAT** ;
- sur le socle du **DEVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVEE ET DES ENTREPRISES DE LA GUYANE**.

Actions prioritaires

Dans les 24 mois qui vont s'ouvrir, et en application de sa stratégie globale, La liste **VFR** engagera les actions à effet rapide dans les domaines suivants :

- **AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT** en pesant sur le coût de la vie et en développant les circuits de distribution à destination des populations les plus modestes.
- **VALORISER ET FAVORISER LE SECTEUR MARCHAND** en développant les dispositifs d'aides aux entreprises, et en privilégiant les productions locales (agricoles, agro-alimentaires, artisanales).

- **DYNAMISER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN CREAT UN OUTIL REGIONAL SPECIFIQUE**, qui favorisera :

- **L'ACCES A LA PROPRIETE INDIVIDUELLE POUR LE FONCIER NON BATI** ;
- **L'ACCES A LA PROPRIETE INDIVIDUELLE POUR LE LOGEMENT** ;
- **L'ACCES AU FONCIER AMENAGE POUR LES AGRICULTEURS** ;
- **LA REALISATION DE « VILLAGES D'ENTREPRISES »**.

Engagement des négociations avec l'Etat et préparation de la nouvelle collectivité

La création de la nouvelle collectivité se préparera dans les 12 à 15 mois qui viennent.

En ce qui concerne **VFR**, nous agirons dans le sens d'une moins grande précipitation, mais nous nous préparerons à une négociation rapide.

La négociation avec l'Etat de ses contours, de la représentativité territoriale, du mode de scrutin, des compétences transférées, le tout sur la base des orientations stratégiques définies ci-dessus, **sera l'acte politique majeur de la Liste CONSTRUISONS LA GUYANE**.

L'émergence de la nouvelle collectivité va dégager des ressources humaines issues du Conseil Général et du Conseil Régional.

Il faudra **préparer et former ces femmes et ces hommes** à l'exercice de nouvelles **responsabilités et au développement des nouvelles compétences, construire la nouvelle organisation et le nouveau fonctionnement** des services sera l'acte fort d'accompagnement structurel de la liste **VFR**.

I-UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Le paradoxe de la Guyane est de subir **UN MODELE ECONOMIQUE LIMITATIF** alors que son territoire et ses ressources sont potentiellement **CONSIDERABLES** !

VFR s'appliquera à mettre en œuvre un cadre favorable à l'émergence d'**UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE** basé sur **LE DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS LOCALES** et **LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES** (existantes, nouvelles).

1-Agriculture

La Guyane doit **TENDRE A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE** à des **COUTS ACCESSIBLES AUX CONSOMMATEURS GUYANAIS**, par le **DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE INNOVANTE ET COMPETITIVE**.

L'agriculture est également un **MOYEN D'OCCUPATION ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE**. A travers une diversification appuyée et accompagnée, elle constitue le socle du **DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES INNOVANTES AUTOUR DE LA BIODIVERSITE** (cosmétique, médicinal, énergie ...).

2-Pêche

Alors que la Guyane a un domaine maritime 1,5 fois plus grand que son territoire terrestre, **LA CONSOMMATION DE POISSON** (10 kg par habitant et par an) **Y EST 2 A 3 FOIS MOINS ELEVEE QUE DANS LA PLUPART DES PAYS** (Europe, Afrique).

Or, ce produit, base de l'alimentation, peut être commercialisé à des prix abordables qui agiraient positivement sur le **POUVOIR D'ACHAT** et **FAIRE BAISSER** ainsi le poste alimentation dans le budget des ménages (**ACCROISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT**).

LA RELANCE DE LA CONSOMMATION INTERIEURE, par l'émergence d'une nouvelle offre de produits élaborés et adaptés, entre autres, à **LA RESTAURATION COLLECTIVE** (scolaires) et **LA DISTRIBUTION DANS LES EPICERIES SOLIDAIRES**, sera un moteur naturel puissant et rapide du développement de la pêche artisanale côtière la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** en fait une de ces priorités.

3-Bois

Une politique systématique de **VALORISATION DE DAVANTAGE D'ESSENCES** sera encouragée : **20 ESPECES SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE CLASSEES** pour les besoins du bâtiment, alors que **SEULES 5 D'ENTRE ELLES FONT AUJOURD'HUI L'ESSENTIEL DE LA DEMANDE**.

Cette offre nouvelle devra permettre de **FAIRE BAISSER LE PRIX DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION LOCALE**.

Les besoins des scieries en termes industriels (fonctionnement linéaire), confrontés à la haute saisonnalité de l'exploitation forestière (coupes en période sèche), impliquent des mesures de stockage de bois sur parc ; de tels **PROBLEMES DE STOCKAGE SE RETROUVENT POUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ET DE LA PECHE**.

Des structures tampons de type **GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE** seront créées par les professionnels des secteurs concernés pour **ASSURER CES FONCTIONS DE STOCKAGE ET DE COMMERCIALISATION DIFFEREE** avec un financement adapté.

Ainsi, la valorisation de la production augmentera l'offre et agira comme facteur pour **FAIRE BAISSER** les prix des produits agricoles de la pêche et de la construction.

4-Energies renouvelables

La Guyane dispose de tous les atouts pour le développement des énergies renouvelables : solaire, biomasse, hydraulique, éolien.

Elle peut s'assurer à moyen terme **UN DEGRE ELEVE D'INDEPENDANCE ENERGETIQUE** ; elle peut aussi se poser en leadership régional, avec des actions de coopération et transferts de technologies.

La liste **VFR** préconise le lancement d'installations (de type « démonstrateurs » ou « micro-centrales ») qui pourront être facilement dupliquées en cas de succès sur l'ensemble du territoire.

Les filières agriculture, pêche, agroalimentaire, bois et énergies renouvelables sont considérées par la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE comme prioritaires, leurs entreprises stratégiques devront bénéficier du **SOUTIEN FINANCIER MARQUE DU CONSEIL REGIONAL** et de ses partenaires : Caisse des dépôts et Consignations ; OSEO/ AFD ; etc.**

5-Aquaculture

Le site aquacole de recherche de Soucoumou sera relancé et ses activités étendues plus particulièrement à **UNE ECLOSERIE DE POISSONS DE MARAIS** (atipa, coulan).

La production d'alevins visera à la revitalisation **DES PRODUCTIONS DE POISSONS DE MILIEUX NATURELS** comme le marais de Kaw, en vue d'accompagner l'émergence d'une activité de pêche artisanale professionnelle destinée à favoriser l'insertion des jeunes dans la commune.

Un **PROJET PILOTE D'ALGUES POUR BIOCARBURANTS EN MILIEU INTERTROPICAL HUMIDE** sera également lancé.

6-Mines

Facteur de développement économique et d'aménagement du territoire le secteur minier doit voir précisé **L'INVENTAIRE DE SES RESSOURCES, pour PASSER DU FANTASME A LA REALITE OPERATIONNELLE** de leur exploitation possible.

Parallèlement, la liste **VFR ENGAGERA AUX COTES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR LA RENEGOCIATION DU SCHEMA MINIER SDOM.**

De ce schéma devra émerger **L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE FINANCIER ET ADMINISTRATIF des TPE/PME** (cellule d'appui technique aux opérations de recherche et de demandes de titres).

L'AUGMENTATION SIGNIFICATIVE ET EQUITABLE DE LA REDEVANCE MINIERE ira de pair avec ces opérations de soutien.

7-Tourisme

La politique pratiquée jusqu'à présent d'attraction touristique revient à financer de **coûteuses campagnes de communication** pour quelques milliers de touristes de loisirs, alors que **LES DIZAINES DE MILLIERS D'AUTRES TOURISTES** : Les Guyanais eux-mêmes, ainsi que leurs familles et amis de passage, mais aussi le tourisme d'affaires **NE FONT PAS L'OBJET D'AUTANT DE SOLLICITUDE**.

DES TARIFS PREFERENTIELS POUR LES RESIDENTS DEVRONT ETRE CONSENTIS.

VFR accompagnera les socioprofessionnels pour réorienter la stratégie de développement de la filière vers des **PUBLICS CIBLES PORTEURS**.

LE TOURISME INTERIEUR n'est pas non plus réellement pris en compte. Il s'agira d'éveiller les résidents dès le plus jeune âge à la découverte de leur pays.

Notre proposition pour traiter cette question est de **RECENTRER LES ACTIONS DU COMITE DU TOURISME SUR LA CLIENTELE GUYANAISE QUI DOIT ETRE LA PREMIERE A VISITER, et FORMER DES JEUNES DES COMMUNES A L'ACCUEIL TOURISTIQUE LOCAL**, aujourd'hui curieusement négligé.

8-Artisanat

a-Artisanat local

L'amélioration des revenus des populations en communes rurales passera par **LA STABILISATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LEURS ACTIVITES TRADITIONNELLES et LES ACTIVITES DE PROXIMITES**.

La structuration et la modernisation des **FILIERES ARTISANALES DE PRODUCTION** (fabrication de couac et artisanat) sur le littoral et les fleuves seront mises en œuvre par la création **D'ATELIERS DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE EN VUE DE LA COMMERCIALISATION ET DE LA DISTRIBUTION**.

UN FINANCEMENT SPECIFIQUE (dispositif d'avance remboursable à taux zéro) sera mis en place pour favoriser la structuration de cette filière.

LA PROMOTION DE CES PRODUITS sera assurée par le Comité du Tourisme de la Guyane.

A côté de l'approche sectorielle, La liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** introduira des **ACTIONS PRIORITAIRES CONCERNANT L'HABITAT ET L'ACCES AU FONCIER**.

b-Contrats d'objectifs et de moyens

Le manque de dynamise des PME et des entreprises artisanales fait défaut à notre développement. Ce secteur revitalisé est en effet essentiel à **LA CREATION D'EMPLOI**. Pour cela, pour être efficaces, les mesures d'accompagnement public doivent être bien ciblées **EN BANNISSANT DEFINITIVEMENT LE « SAUPOUDRAGE »**.

A cet effet, il sera passé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les groupements professionnels concernés **DES CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AYANT POUR OBJECTIFS DE FAVORISER ET D'ACCOMPAGNER LA CREATION DES GROUPEMENTS D'ARTISANS DU SECOND ŒUVRE DU BTP** (plomberie, électricité, ...) et **DE TRANSPORTS**

DE MATERIAUX POUR REpondre AUX MARCHES PUBLICS DU BTP (où le dispositif des allotissements sera systématique, réel et loyal) :

- apport de conseils ;
- accompagnement dans la constitution des dossiers d'appels d'offres ; mutualisation de l'assurance décennale ;
- financement des marchés publics en partenariat avec OSEO-AFD via un fonds de bonification des taux d'intérêt.

9-Habitat et foncier

Le processus de **REPRISE DU PATRIMOINE IMMOBILIER VETUSTE DE LA SA HLM** par **LES 3 OPERATEURS EXISTANTS** sur le territoire conduira à **UN RALENTISSEMENT CONSEQUENT DES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS NEUFS** pour les années à venir.

Les conclusions de l'étude commandée par le Conseil Régional et le Conseil Général préconisent **LA CREATION D'UN QUATRIEME OPERATEUR IMMOBILIER**.

VFR préconise la **CREATION D'UN NOUVEL OPERATEUR FONCIER ET IMMOBILIER**. En effet, face à **L'ECHEC FLAGRANT** de l'EPAG, aux problèmes de la SA HLM, aux besoins non satisfaits en immobilier d'entreprises, aux questions non résolues du foncier agricole, aux attentes en propriété individuelle de logement, **VFR** créera un nouvel opérateur régional de type société d'économie mixte, à vocation multiple :

- Construction pour **LA LOCATION ET L'ACCESSION A LA PROPRIETE** de logements sociaux.

- **ACCESSION DES PARTICULIERS** à la propriété bâtie et non bâtie :

-dans les tissus urbains et périurbains, lots de 300 à 1.000 m² dédiés à l'habitation dans un cadre de structuration d'agglomération (commerces, services, équipements sportifs) ;

-dans les zones rurales, conduite d'opérations d'aménagement et de viabilisation en partenariat avec le GRAFOGUY, acteur considéré par la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** comme parfaitement légitime.

- Création d'un concept de **MAISON SOLIDAIRE** (type F3 / F4), avec concours d'architectes et de bureaux d'études sur le choix de matériaux locaux (panneaux de bois préfabriqués, parpaings en argile et terre, tôles, etc.) et sur les solutions techniques. Cette démarche conduirait à la réalisation de constructions économiques en séries.
- **AMENAGEMENT DE FONCIER AGRICOLE**.
- Construction **D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET DE PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES**.

Ces actions - à court terme - venant amorcer **UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE PLUS LARGE ET PLEINEMENT OPERATIONNEL** - à moyen et long termes - pourront être réalisées au plan financier :

- au moyen du redéploiement des ressources propres de la Région, entre autres vers le **RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE FINANCEMENT REGIONALES** (plate-forme d'initiative locale, ADIE),

- en utilisant des **FINANCEMENTS DU CPER – PO 2007-2013** (fonds engagés par l'Europe – l'Etat – la Région) **A REAFFECTER** (lignes) et/ou à déprogrammer (projets) en cette période de mi-parcours de ces instruments financiers,
- en contractualisant avec les organismes financiers nationaux et européens (OSEO, CDC, Banque Européenne d'Investissement, Fonds Européen d'Investissement) **L'ADAPTATION ET LA MOBILISATION DES OUTILS FINANCIERS AUXQUELS LES PME DE GUYANE N'ONT PAS ACCES ACTUELLEMENT.**

10-Une coopération régionale mutuellement profitable

L'approche actuelle de la coopération régionale est basée sur **LA PREOCCUPATION UNIQUE : « COMMENT VENDRE A NOS VOISINS ? » C'EST UNE MAUVAISE QUESTION** qui ne peut qu'apporter de **MAUVAISES REPONSES.**

LE RAPPORT DE FORCES AVEC SES VOISINS NE JOUE PAS EN FAVEUR DE LA GUYANE : car nous devons considérer la super puissance industrielle et économique du Brésil d'un côté, les produits à bas coûts de revient des pays du Caricom de l'autre côté.

Notre proposition pour traiter cette question est de **DONNER LA PRIORITE A LA PRESERVATION DES INTERETS DE LA GUYANE, EN COHERENCE AVEC LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ENDOGENE.**

Par exemple, en **IMPOSANT COMME CLAUSE DE SAUVEGARDE UNE RUPTURE DE CHARGE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS AU PONT SUR L'OYAPOCK.**

D'un autre côté, les choses évoluent rapidement, avec les **ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE EUROPE – CARIFORUM**, et avec **L'IMPULSION DONNEE PAR LE BRESIL AU DEVELOPPEMENT DE SES ETATS DU NORD.**

La liste **VFR** aura pour stratégie d'apporter les bonnes réponses à la bonne question, qui est : **« COMMENT S'ASSOCIER A NOS VOISINS POUR PRODUIRE ET VENDRE ENSEMBLE AUX AUTRES REGIONS DU MONDE ? »**

Ces réponses à bâtir, ce sont des projets communs créant une **COOPERATION INDUSTRIELLE TRANSFRONTALIERE**, qui **MUTUALISE LES MOYENS ET LES AVANTAGES COMPARATIFS DE CHACUN, OPTIMISE LES FLUX DE MATIERES PREMIERES ET DE PRODUITS FINIS.**

Par exemple, le développement de la filière huile végétale carburant avec les états amazoniens du Brésil ; ou la promotion des productions agro-alimentaires labellisées « Bassin Caraïbe » ; etc.

Enfin, **VFR** sera vigilante et active dans ces évolutions régionales. Par exemple, en usant de la faculté de **SIEGER DANS LES INSTANCES REGIONALES DONNEES DANS LES MESURES DU CIOM.**

II-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le **DEVELOPPEMENT PAR L'ECONOMIE ENDOGENE** (fondée sur les ressources et les initiatives locales) porté par **VFR** est un moyen essentiel d'aménagement du territoire.

Construire des routes sans projet économique n'a aucun sens ! En revanche, **CREER DES ACTIVITES QUI GENERENT DES INFRASTRUCTURES EST UN MODE D'AMENAGEMENT EFFICACE ET DURABLE.**

Pour la liste **VFR**, les activités minières et forestières doivent être favorisées dans le sens où elles créeront des axes de pénétration, de circulation et d'équipements infrastructurels (énergie électrique) pour faciliter ensuite l'occupation du territoire et y développer des activités agricoles, touristiques, de surveillance car **LE MEILLEUR MOYEN DE PROTEGER UN TERRITOIRE EST DE POUVOIR Y PENETRER ET L'OCCUPER !**

Dans ce cadre, nous veillerons à ce que la révision du Schéma d'Aménagement Rural soit menée à son terme et qu'elle assure, par un zonage approprié, **LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRICOLES, FORESTIERES ET MINIERES.**

Toute autorisation d'exploitation devra avoir pour contreparties l'aménagement structuré du territoire, les bonnes pratiques et le respect de l'environnement.

VFR fera procéder à **UNE CARTOGRAPHIE DES BONNES TERRES AGRICOLES DU TERRITOIRE**, car le paradoxe est aujourd'hui **LA NON**

JUXTAPOSITION DE CES BONNES TERRES AVEC LE ZONAGE AGRICOLE AUTORISE !

Au plan des **INFRASTRUCTURES ROUTIERES**, **VFR** poursuivra les réalisations des opérations retenues dans le Programme de Développement et de Modernisation des Infrastructures (PDMI), dans le cadre de la convention signée entre l'Etat et la Région pour la période 2009-2014 :

- urbains : maillage Leblond- Larivot ; Cogneau Lamirande – Attila Cabassou ; Âmes Claires - Suzini et Âmes Claires - Tigre ; Maringouins – Trou Biran et PUG ;
- interurbains : 2x2 voies Balata – PROGT ; couloirs de dépassement Balata – Tonate.

Nous réaliserons l'aménagement **D'AIRES DE REPOS ET DE SERVICES** sur les deux grands axes Est et Ouest, et créerons des **CHEMINEMENTS PIETONS** et **CYCLABLES** dans les tissus urbains et sur les liaisons interurbaines de proximité.

III-COUTS ET POUVOIR D'ACHAT

La vie chère est malheureusement bien présente en Guyane, avec des **MAJORATIONS DE PRIX SOUVENT INJUSTIFIEES**, par rapport à l'hexagone, de 20 à 30%, portés dans certains cas à 50 ou 70%³.

La lutte contre la vie chère est un combat de chaque instant. Elle passe par **DEUX ACTIONS MAJEURES** :

-AGIR SUR LES PRIX.

-AMELIORER LE POUVOIR D'ACHAT des Guyanais.

1-Agir sur les prix

UNE POLITIQUE GLOBALE POUR AGIR SUR LES PRIX

a-A court terme

La liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** remettra en cause l'ensemble d'un **SYSTEME DES PRIX DU CARBURANT ABERRANT** qui fait peser sur la population une majoration d'au moins 20 centimes par litre.

VFR passera également **DES CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS** :

- avec **LES ACTEURS PORTUAIRES ET DU TRANSPORT MARITIME** : application effective de la baisse des prix de 10% comme engagement pris en contrepartie de 24 M€ d'aides publiques reçues, pour les travaux de modernisation du port de Dégrad-des-Cannes ;

³ Cela a été démontré par les missions gouvernementales dépêchées après les mouvements de fin 2008 et début 2009.

- avec **DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS** : en leur donnant les moyens de surveiller la formation des prix et d'agir en cas d'abus constatés. Cette vigilance a souvent manqué en Guyane.

Nous adapterons **L'AIDE AU FRET** (réduction des coûts de transport des approvisionnements destinés aux fabrications locales) en faveur de certains secteurs exclus (agriculture, pêche), en vue de faire baisser les prix de l'alimentation de base (fruits, légumes, poissons, etc).

b- A moyen terme

VFR favorisera la création d'une **LIGNE DE CABOTAGE REGIONAL** pour **REDUIRE LES COUTS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES SUR LE LITTORAL GUYANAIS** et **DEVELOPPER LES ECHANGES AVEC LES PAYS VOISINS**.

VFR négociera **LE RELEVEMENT DU SEUIL D'OCTROI DE MER INTERIEUR** qui frappe les producteurs locaux (produits alimentaires, constructions métalliques, etc) et engagera, avec l'ensemble des partenaires publics et privés, **UNE ETUDE COMPARATIVE SUR L'OPPORTUNITE DE CREER UN AUTRE OUTIL FISCAL REGIONAL PLUS SOUPLE ET MOINS INFLATIONNISTE**

2-Améliorer le pouvoir d'achat des Guyanais

a-Actions concrètes sur le pouvoir d'achat

Comme nous l'avons démontré dans les paragraphes précédents, VFR s'engage à mener des actions concrètes sur les gammes de produits relevant des secteurs agricoles, de la pêche, du bois, utilisés dans la construction de logements notamment.

Il ne s'agit pas de discours, mais d'actions précises et simples, de faible coût et donc réalistes et réalisables.

b-Actions en faveur du pouvoir d'achat des plus démunis

La liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** entreprendra un développement actif du **RESEAU DES EPICERIES SOLIDAIRES**, avec la création en 2 ans de 10 d'entre elles sur le territoire.

Ces épiceries recevront des **PRODUITS FRAIS D'ORIGINE LOCALE** subventionnés, et distribueront des **BONS D'ACHAT POUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES** de qualité nécessaires à la population et à sa jeunesse (poissons, fruits, légumes), en liaison avec des producteurs de proximité, qui seront eux-mêmes fortement encouragés.

IV-ÉDUCATION ET FORMATION

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES EST CRUCIALE DANS UNE REGION QUI DOUBLE SA POPULATION TOUTS LES 15 ANS, dont près de la moitié de celle-ci a moins de 20 ans, et où **LA MAJORITE DES JEUNES SORT DU SYSTEME SCOLAIRE SANS QUALIFICATION** (51,2% de la population ne possède aucun diplôme)⁴.

Or, dans la stratégie de développement endogène de **VFR, LE PAYS A BESOIN DE CES QUALIFICATIONS ET DE JEUNES FORMES**, notamment au niveau supérieur.

Cet échec scolaire patent tient pour une bonne part au turn-over aussi insupportable qu'inhabituel des enseignants : **15 %, C'EST-A-DIRE QUE CHAQUE ANNEE 1 PROFESSEUR SUR 6 QUITTE SON POSTE ... ET LE DEPARTEMENT**⁵.

LES DIFFICULTES D'ADAPTATION AUX SITES ELOIGNES OU ISOLÉS accentuent le phénomène.

LES NOUVEAUX CRITERES DE « MASTERISATION » DES PROFESSEURS vont aggraver encore cette situation intenable de désertification professorale. En effet, la formation des enseignants commençait à partir de la Licence (bac+3). Aujourd'hui, on exige un bac +5 (« Master 2 »)

Les enseignants de Guyane doivent cependant **DISPOSER DES MEMES NIVEAUX DE QUALIFICATION QUE SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL**, et pour assurer l'émergence d'un corps professoral stable.

⁴ Atlas des populations immigrées de la Guyane, 2006, p.20.

⁵ En 2003, les demandes de sorties accordées sont de 15% en Guyane (Ministère de L'Éducation Nationale, 2007).

Notre proposition concrète pour traiter cette situation est de restaurer des processus partenariaux (REGION/RECTORAT) qui ont déjà fonctionné :

1- **SOUTENIR LES PARCOURS DE FORMATION DES FUTURS ENSEIGNANTS :**

Après un cursus classique jusqu'à bac + 2, **L'ACCOMPLISSEMENT DE L'ANNEE DE LICENCE EN 2 ANS**, avec l'alternance d'1 semestre de cours et d'1 semestre sur le terrain dans les établissements scolaires ; puis les 2 années d'IUFM (correspondant aux mastères 1 et 2) avec des **MODULES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)** pour les sites isolés et des regroupements pédagogiques délocalisés (les formateurs IUFM se rendent sur place).

2- **AFFRONTER LA REALITE MULTICULTURELLE DE LA POPULATION A EDUQUER :**

LE SOUTIEN AUX EMPLOIS D'INTERVENANT EN LANGUE MATERNELLE (ILM) pour faire face aux difficultés d'adaptation des élèves confrontés à un enseignement et une pédagogie différents de leur langue et de leur culture d'origine.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la Guyane souffre d'une insuffisance d'enseignants chercheurs, et d'une véritable stratégie de développement économique basée sur l'innovation et les résultats de la recherche.

VFR considère l'enjeu du Pôle recherche et Enseignement Supérieur (PRES) comme une opportunité pour **IMPLIQUER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE LA REGION**, à travers la

production de connaissances et la validation scientifique de savoirs (traditionnels, ancestraux, etc..) en rapport avec le territoire.

VFR agira pour développer le nombre d'enseignants par l'établissement de conventions entre l'Université et les entreprises (crédit impôt recherche, mécénat d'entreprise).

Concernant la formation professionnelle (des cadres, techniciens et employés de la Guyane), la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE RAVIVERA LA PEPINIÈRE DE JEUNES DIPLOMÉS**, en y associant complètement le tissu socioéconomique et les entreprises guyanaises, et en visant un public de jeunes de niveaux **II et III**.

VFR soutiendra l'apprentissage, qui doit être mis en avant et face aux difficultés d'emploi des jeunes (45 % des moins de 30 ans au chômage !), il sera **INTEGRE DES MODULES DE CREATION D'ACTIVITES DANS LES COURS DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS**.

LA FORMATION CONTINUE doit s'adapter aux exigences croissantes des compétences professionnelles attendues d'un salarié.

La stratégie de **VFR** consiste, à partir des emplois les mieux pourvus ou les plus demandés, à **ADAPTER LE CONTENU DES FORMATIONS ET MIEUX ORIENTER LES DEMANDEURS**.

V-LA SANTE

En matière de santé, il s'agit d'assurer les priorités régionales :

- En cas de partenariat avec l'ARS : mutualisation des moyens, avec les autres acteurs de santé.
- Sinon, il faudra travailler avec les autres décideurs territoriaux et trouver d'autres subventions.

A moyen terme

1. Mettre en œuvre le **SCHEMA DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**.
2. Aider les **ASSOCIATIONS DE PREVENTION ET DE SANTE COMMUNAUTAIRE**.
3. Poursuivre **LA COOPERATION SANITAIRE**.
4. Cofinancer l'Observation permettant ainsi **UN ETAT DES LIEUX REGULIER ET PERENNE DE LA SANTE DES POPULATIONS** ainsi que l'étude des phénomènes de santé.

A long terme, 4 grandes orientations seront prises par VFR :

- Formations sanitaires et sociales dont **UNE ECOLE EN INTER-REGION**.
- **SANTE COMMUNAUTAIRE ET PREVENTION, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**.
- **COOPERATION SANITAIRE**.
- Observation indépendante et autonome financièrement afin de connaître de manière pérenne et régulière l'état de santé de la population.

VI-CULTURE, SPORT et COMMUNICATION

- Une fois de plus, la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** se distingue en proposant de **REDUIRE LES INEGALITES TERRITORIALES** par la mise en service d'un **BUS CULTUREL RÉGIONAL** qui proposera dans les communes les expositions et spectacles à l'affiche.

Le « bus culturel » appuiera les efforts méritoires de troupes et compagnies locales (JTM de Macouria, Anti-Podes Norma Claire, ...) et incitera à la création artistique **SUR LA BASE D'ORIENTATIONS MULTICULTURELLES ET PLURLINGUES EN VUE D'UNE PROJECTION VERS NOS VOISINS DU PLATEAU DES GUYANES ET DU BRÉSIL**.

- Au plan sportif, la liste **VFR** imposera aux sociétés immobilières, qui bénéficient des garanties financières de la Région dans le cadre des programmes de logements sociaux, **D'INTEGRER LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS**. La Région, en concertation avec les Ligues sportives régionales, **PARTICIPERA AUX FRAIS DE TRANSPORT DES EQUIPES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**, lors des compétitions sportives.

- Sur le plan de la communication, **LA DISPARITION DE LA TELEVISION REGIONALE ACG** laisse un vide dans le paysage audiovisuel de la Guyane.

Afin de traiter ce problème, la liste **CONSTRUISONS LA GUYANE** se propose **D'ETUDIER LA FAISABILITE D'UNE TELEVISION REGIONALE** (au travers d'une société d'économie mixte) couvrant l'ensemble du territoire en vue de promouvoir la culture, l'éducation, le sport, l'artisanat et le monde économique, et de **FAIRE VIVRE AINSI UNE VERITABLE DEMOCRATIE LOCALE**.

OSONS !



*Volonté
Fermeté
Responsabilité*

« CONSTRUISONS LA GUYANE »



Les 14 et 21 mars

VOTEZ et FAITES VOTER

la liste conduite par

Joëlle PREVOT-MADERE

osons !

Permanence : 744, route de Baduel - 97300 CAYENNE

Tél. : 0594 30 87 61 - Email : info@vfrcg.com - Site : www.vfrcg.com

ELECTIONS REGIONALES du 14 et 21 MARS 2010